



**ASSOCIATION
FRANCE ALZHEIMER**

www.francealzheimer.org

Reconnue d'utilité publique

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

Créée en 1985, à l'initiative de familles de personnes malades et de professionnels du secteur sanitaire et social, France Alzheimer est aujourd'hui **la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique** dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. Elle s'appuie sur **un réseau de plus de 100 associations départementales** animées par plusieurs milliers de bénévoles. Elle peut également compter sur l'engagement de 150 000 adhérents et donateurs. **Près de 80% du budget France Alzheimer provient de la générosité du public.**

Quatre missions essentielles pour France Alzheimer

- Soutenir les personnes malades et leur famille

Ce soutien prend par la forme de groupes de paroles, cycles de soutien, de séjours vacances répit Alzheimer etc.

- Contribuer à la recherche

Depuis 1988, France Alzheimer a attribué plus de 8 millions d'euros à la recherche.

- Informer l'opinion et interpeller les pouvoirs publics

France Alzheimer agit pour que la maladie d'Alzheimer soit mieux connue et les besoins des familles et des personnes malades mieux reconnus.

- Former les, bénévoles, les aidants et les professionnels du soin

France Alzheimer est organisme de formation agréé depuis 1991.

Maladie d'Alzheimer : un enjeu de santé publique !

- **850 000** personnes atteintes en France de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

- **3 000 000** de personnes concernées directement ou indirectement par la maladie d'Alzheimer.

- **225 000** nouveaux cas chaque année

- **35 000** Français de moins de 65 ans touchés par la maladie

- **70%** des personnes âgées atteintes par la maladie d'Alzheimer vivent à domicile et **30%** en établissement.

- **10 000 000 000 €** : coût de la prise en charge de la maladie d'Alzheimer dont 50% à la charge des familles.